LES RÉSULTATS OFFICIELS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ITALIENNES

Rome, 21 mai. — Voici de source officielle les résultats exacts des élections législatives:

Socialistes, 285; communistes, 15; républicains, 9; populaires, 106; fascistes, 29; socialistes réformistes, 21; démocrates, 108; libéraux, 41; radicaux, 21; réhovateurs, 26.

Les socialistes et communistes ont perdu 16 sièges; les populaires en gagnent 7. Les partis gouvernementaux répartis en de nombreux groupes réunissent au maximum 280 voix.

LA CONFÉRENCE A LILLE DE M. VALOIS, AUTEUR DE « L'ÉCONOMIE NOUVELLE ». — M. Georges Valois donnera, samedi soir, dans la salle de la Société Industrielle, une conférence sur la crise monétaire.

Présenté à nos auditeurs par M. Maurice Vaniez, le conférencier montra l'importance du problème que soulèvent les variations de valeur de la monnaie et les répercussions qu'il entraîne dans l'ensemble du pays.

L'orateur attribue à l'inflation monétaire le malaise économique qui se manifeste depuis l'armistice et tout en soulignant les conséquences désastreuses que pourrait provoquer, notamment en ce qui concerne le Trésor public, le retour aux prix d'avant-guerre, il souhaite qu'une monnaie saine soit substituée à l'instrument d'échange actuellement faussé.

M. Maurice Vaniez remercie M. Valois de son intéressante causerie et l'invite à revenir à Lille pour indiquer dans une conférence les remèdes qu'il entend préconiser.

NOS BRAVES

LÉGION D'HONNEUR

NOUVEAUX PROMUS

ROUBAIX

Le Sous-Lieutenant Alphonse DIDRY

du 2e régiment de génie, associé de la maison H. et A. Didry, 65, boulevard de Belfort, et habitant 25, place de la Fraternité, à Roubaix, est nommé Chevalier de la Légion d'honneur par la citation suivante :

LE LIEUTENANT ALPHONSE DIDRY
Chevalier de la Légion d'honneur

« Officier très brave et énergique, calme et dévoué. »

Parti comme sergent en campagne, M. A. Didry obtint durant les hostilités quatre citations. La première, le 26 juin 1915, à l'ordre du jour du 131e R. I. :

Excellent sous-officier, intelligent, très dévoué, affecté au service des mines, remplit les fonctions d'officier de service. Chargé de la reconnaissance de travaux souterrains, a assuré avec succès la destruction d'une galerie ennemie et des pionniers qui y étaient en travail.

Le 20 août 1916, il était cité à l'ordre de la Brigade dans les termes suivants :

Le 20 août 1916, ayant constaté au milieu de la nuit la présence de travailleurs ennemis sur le point de déboucher dans une de nos mines, a pris les dispositions les plus heureuses et les plus rapides pour faire jouer un camouflet qui a bouleversé les travaux de l'ennemi.

Il obtenait sa troisième citation le 15 janvier 1917, à l'ordre général du groupement :

Excellent chef de section, a secondé d'une façon remarquable son lieutenant le 10 janvier 1917 dans les opérations de chargement d'un fourneau de mines à proximité d'une écoute ennemie dangereuse.

Le Commandant du génie de l'Armée française de Belgique le citait enfin dans les termes suivants :

Officier très brave et très énergique. Par son attitude calme et son sang-froid a largement contribué à la bonne exécution dans une zone soumise au feu de l'ennemi, de travaux de pontage auxquels participait sa section.

Nous présentons au nouveau chevalier nos plus sincères félicitations.

WATTRELOS

Le Lieutenant François VANPETEGHEM

du 3e régiment du génie, dont la famille habite rue Faidherbe, 22 bis.

Mobilisé en 1914, M. François Vanpeteghem a participé aux combats de Bois-le-Prêtre, Verdun, de l'Aisne et de la Somme.

Le lieutenant François VANPETEGHEM

La légion d'honneur vient de lui être décernée avec la belle citation suivante :

Sous-lieutenant au 2e régiment du génie: officier brave et énergique qui s'est distingué en maintes circonstances au cours de la campagne, par son courage, son sang-froid et son dévouement. Quatre citations.

M. Vanpeteghem est le gendre de M. Florin Duquennois, ancien entrepreneur à Wattrelos.

TOURCOING

M. Henri SCHACHT, lieutenant au 208e R.I.

fils de M. Louis Schacht-Debert, de Steenvoorde, de la firme « Comptoir Lainier » (Henri Schacht et Cie), rue du Casino, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la belle citation suivante :

Jeune officier ayant beaucoup d'allant. S'est fait remarquer, au cours de la campagne, par sa crânerie aux attaques. Trois fois blessé, plusieurs citations.

M. Henri Schacht, caporal à la déclaration de guerre, partit de suite au front avec le 110e R.I. et fut blessé très grièvement, dès le début, au cours d'une mission périlleuse qui lui avait été confiée. Sitôt guéri, il repartit au front sur sa demande et se fit remarquer par son emprise sur ses hommes, son énergie et son sang-froid. Il conquit tous ses galons sur le champ de bataille et fut cité à plusieurs reprises.

Nous présentons au nouveau promu nos sincères félicitations.

DÉCORATION POSTHUME

TOURCOING

Le sous-lieutenant Joseph MASQUELIER

du 33e R.I., mort pour la France à Etinehem (Somme), le 15 septembre 1916, est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Elève de philosophie au Collège de Tourcoing, il préparait la seconde partie du baccalauréat ès-lettres quand, au début de février 1915, en pleine occupation allemande, il résolut de traverser les lignes ennemies pour servir la France. Au péril de sa vie et après de multiples difficultés, il débarque à Calais et s'engage volontairement au 38e R.I. Envoyé à Cognac, le colonel le félicite de sa noble conduite mais, étant donné le jeune âge de Joseph Masquelier, il lui permet de passer son examen de baccalauréat (2e partie) qu'il réussit brillamment, puis celui d'entrée à Saint-Cyr. Elève de Saint-Cyr, il sort second de cette Ecole et prend rang parmi les combattants. Il se conduit en véritable héros, admiré de ses hommes et de ses chefs. Il est l'objet de plusieurs citations. L'un d'elles dit :

Officier superbe d'entrain et de courage, à peine âgé de 18 ans est resté en pays envahi, a traversé les lignes allemandes pour venir se mettre au service de son pays, donnant ainsi l'exemple du plus pur patriotisme. Le 15 septembre 1916, gravement blessé, ne voulut pas abandonner le commandement de sa section et fut tué, le soir, d'une balle au front au moment où il entraînait ses hommes à l'attaque de la position ennemie.

Il avait déjà eu la croix de guerre avec étoile d'argent et la médaille militaire. Aujourd'hui, le Gouvernement lui décerne la croix de la Légion d'honneur. De plus, en 1919, au Collège de Tourcoing, le jour de la distribution des prix, M. le Supérieur remit au père de Joseph Masquelier la médaille d'or accordée par l'Association des Anciens élèves à ceux qui obtiennent le premier prix d'excellence pendant tout le cours de leurs études.

Joseph Masquelier n'avait pas 20 ans quand il fut tué.

Ce jeune héros est le fils de M. Augustin Masquelier, membre de la Chambre de commerce de Tourcoing, entrepreneur de travaux publics, et de Mme née Dewavrin. Il est le beau-frère de M. Jules Réquillart qui vient de recevoir, pour sa belle conduite comme officier d'infanterie pendant la guerre, la croix de la Légion d'honneur.

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATIONS POSTHUMES

ROUBAIX

— M. Henri Van Herreweghe, soldat au 347e R.I., dont la veuve habite rue du Fontenoy, 38, cité Moreau : « Brave soldat, courageux a toujours fait vaillamment son devoir. Mort pour la France, le 10 septembre 1916, des suites des blessures reçues à l'ennemi. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

— M. Arthur Bigier, sergent-major au 33e R.I., rue Victor-Hugo, 103 : « Très bon chef de section; a montré une grande bravoure au Bois de la Dame, et a été tué en entraînant ses hommes à l'attaque, le 9 avril 1915. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

TOUFFLERS

— M. Constant Delphens, soldat au 73e R.I. : « Brave soldat courageux, tué à son poste de combat, le 5 septembre 1914, à Esternay. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

BAISIEUX

— M. Charles Tailly, soldat au 356e R.I., dont les parents habitent rue du Marais, au Petit-Baisieux : « Brave soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 25 octobre 1918, au combat de la Souche. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

MARCQ-EN-BARŒUL

— M. André Berray, caporal au 35e R.I., dont les parents habitent rue du Grand-Boulevard : « Bon et brave caporal; mort pour la France, le 4 octobre 1916, lors du naufrage du « Gallia ». Croix de guerre avec étoile d'argent. »

LA CROIX DE GUERRE A ARMENTIERES

L'anniversaire du Kemmel et de l'Yser

C'est aujourd'hui, dimanche, que le maréchal Foch remettra solennellement la Croix de guerre à la ville d'Armentières. Il sera accompagné de MM. Loucheur, ministre des Régions Libérées, et Daniel-Vincent, ministre du Travail.

Voici le programme de la journée :

A ARMENTIERES

A 11 h. 45, à la mairie provisoire, réception de M. le maréchal Foch et des représentants des gouvernements belges et français. — A midi, messe dans les ruines de l'église Saint-Vaast. (La Fanfare du Commerce prêtera son concours à cette cérémonie). — A midi 45, Grand'Place, cérémonie de la remise de la croix de guerre et revue des associations des Mutilés, des Anciens Combattants et des Sociétés de gymnastique. — A 13 h. 30 au collège de garçons, lunch officiel sous la présidence de M. le maréchal Foch.

AU MONT KEMMEL

A 3 heures, départ des personnages officiels pour le Mont Kemmel, où le cortège arrivera vers 3 h. 45. Il sera reçu et escorté par deux escadrons de lanciers. Arrivé sur la Grand'Place, le maréchal Foch passera en revue les Anciens Combattants belges et français, le 4e régiment de ligne venu avec son drapeau et sa musique, ainsi que la Fanfare du Commerce, d'Armentières, et sa chorale mixte. M. le bourgmestre Bruneel, de Montpeltier, souhaitera la bienvenue, puis ce sera le tour de M. Devèse, ministre belge de la Défense Nationale. Fort probablement, le maréchal Foch dira aussi quelques mots, puis procédera à la remise du drapeau aux Anciens Combattants du Kemmel. De là, on se rendra à l'église, où l'absoute sera donnée par S. G. l'évêque de Bruges, et l' « Hymne aux Morts » exécuté par la Fanfare du Commerce, accompagnée de sa chorale mixte; un court sermon sera donné par M. le chanoine Régent.

Train spécial

A l'occasion de cette cérémonie, de Lille, partira un train spécial vers 10 heures.

UNE LETTRE DU CARDINAL MERCIER

Retenu par l'engagement qu'il a pris d'assister au centenaire de Saint Jean Berchmans à Anvers, Son Eminence le cardinal Mercier vient d'adresser à M. Paul Dufour, ses regrets de ne pouvoir se rendre aux fêtes solennelles du 22 mai.

Il m'eût été bien agréable d'être des vôtres, le dimanche 22 mai, et d'affirmer ainsi une fois de plus la fraternité de nos deux pays dans un même sentiment de patriotisme et de mutuelle gratitude.

Malheureusement, j'ai contracté pour le dimanche 22 mai, un engagement auquel je puis me dérober.

Je serai de cœur avec vous, avec vos Maréchaux Foch et Franchet d'Espérey, avec vos Ministres, avec les vaillantes populations des Flandres française et belge, et je vous prie de vouloir bien être mon interprète auprès du Comité organisateur et de l'Administration municipale d'Armentières et leur offrir, avec l'expression de mes regrets de ne pouvoir répondre à leur gracieuse invitation, l'assurance de ma gratitude et de ma bien cordiale sympathie.

DEMISSION DU CABINET TURC

— Une dépêche d'Angora annonce que Fevzi Pacha, président du Conseil des ministres et gérant du ministère des Affaires étrangères, a présenté la démission du Cabinet, à la suite de divergences de vues avec la commission de la défense nationale.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 22 MAI :

Aujourd'hui, Trinité; demain, saint Didier.

142e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 03; coucher, 19 h. 32.

Lune : Pleine lune du 21. Dernier quartier, le 29.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Œuvre de Saint-François Régis (mariages), 32, rue Richard-Lenoir : de 10 h. 30 à 12 h.

Pharmaciens de garde : MM. Duburcq, contour Saint-Martin, 8; Ferraille, rue de Lille, 81; Florquin, rue du Tilleul, 65.

De 9 à 18 h., Exposition canine au Terrain d'entraînement du Racing-Club, rue de Beaumont. A 9 h. 30, opérations du jury. De 15 à 17 heures, concert par l'Harmonie du Moulin.

15 h., « Mireille », au Casino-Palace.

15 h., « Michel Strogoff » à l'Hippodrome.

15 h., Installation de M. l'abbé Mouchon, curé de Saint-Vincent-de-Paul.

16 h. 30, Concert de la « Dotation de la Jeunesse de France », Café du Gymnase, rue du Grand-Chemin. Causerie de M. Edouard Duquenne.

16 h. 30, Séance théâtrale : Théâtre, 157, boulevard de Strasbourg, par le « Cercle Mixte Les XIII ».

16 h. 30 à 18 h. 30, Concert public par la « Concordia-Harmonie », au Parc-Barbieux.

20 h., « Les Mousquetaires au couvent », au Casino-Palace.

20 h. 30, « Michel Strogoff » à l'Hippodrome.

L'ÉCLAIRAGE DE L'AVENUE JEAN-JAURÈS

Depuis la désaffectation de l'Avenue Le Nôtre, l'Avenue Jean-Jaurès reçoit une circulation intense. Elle est en effet le trait d'union entre le centre de la ville et Lille. Cette circulation, à cause du voisinage du Parc Barbieux, n'est pas sans être exempte de danger, surtout le soir. Aussi a-t-on songé à doter cette nouvelle artère d'un éclairage suffisant. L'installation d'une canalisation de gaz a été écartée car elle serait très onéreuse pour la Société Roubaisienne d'éclairage d'abord, les matériaux coûtant encore très chers, et pour la ville ensuite qui supporterait seule le minimum de consommation, ne pouvant être atteint que d'ici quelques années. Alors s'élèveront en bordure de cette Avenue des maisons d'habitation qui emploieront le gaz et pourront ainsi assurer une plus forte consommation.

On ne pouvait songer qu'à l'électricité. C'est pourquoi la direction du Service de la Voirie a étudié à fond la question et s'est mise d'accord à ce sujet avec la Société concessionnaire d'éclairage.

L'Avenue Jean-Jaurès recevra sur tout son parcours 31 bouquets de 5 lampes chacun avec réflecteur. Ces bouquets seront supportés par les pylônes des tramways Mongy et le faisceau lumineux s'étendra sur la chaussée. Disposés de telle sorte que chaque pylône voisin d'un accès du Parc reçoive un éclairage, ces groupes de lampes contribueront pour beaucoup à diminuer le danger qu'enrayent, le soir, les pietons qui passent à ces endroits.

L'installation de M. l'abbé Mouchon

CURÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

C'est aujourd'hui dimanche, à 15 heures, qu'aura lieu l'installation de M. l'abbé Mouchon, vicaire de l'église Saint-Martin, nommé curé de Saint-Vincent de Paul, à la Mackellerie, en remplacement de M. l'abbé Villain.

Les bons de cession

La Mairie a reçu du Comptoir Central d'achats industriels, boulevard d'Halluin, une lettre l'avisant que ces magasins sont autorisés à céder aux sinistrés de toute catégorie, leurs marchandises à valoir sur « Bons de cession » délivrés par la Préfecture.

Tout sinistré muni de son bon n'aura donc qu'à se présenter aux magasins, 41, boulevard d'Halluin, et immédiatement il lui sera délivré les marchandises choisies par lui.

L'Exposition du Chien de défense

C'est aujourd'hui à 9 h. que s'ouvrira au terrain du Racing-Club, à Beaumont, l'exposition du Chien de défense, organisée au profit des mutilés par le Club Roubaisien du Chien de défense.

Elle s'annonce comme un grand succès et les amateurs cynophiles auront le plaisir de voir les plus beaux spécimens de bouviers et bergers de tous pays.

Entrée 2 fr.; les militaires et les enfants âgés de moins de 13 ans payeront 1 fr.

L'après-midi, l'« Harmonie du Moulin » donnera un concert choisi de 15 à 17 h.

M. L'ABBÉ TERSY, DÉCORÉ DE LA MEDAILLE MILITAIRE. — Nous apprenons avec un vif plaisir que l'un de nos concitoyens, M. l'abbé Fernand Tersy, qui a fait toute la campagne au 81e R.I., est inscrit au tableau spécial pour la médaille militaire.

M. l'abbé Tersy, actuellement vicaire à Golasmes, est un ancien élève de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires.

Le nouveau médaillé, à qui nous présentons nos sincères félicitations, est titulaire de la croix de guerre avec cinq citations, deux palmes, deux étoiles en argent et une étoile de bronze; il est le fils de Mme Vve Tersy, rue d'Inkermann, 111, à Roubaix.

HALLE FLIPO. — Mise en vente un wagon beurre Hollande extra à 11 fr. le kilo (baisse de 1 fr.). Chester, 10 et 12; Hollande gras, 9 et 10. Vin 1.25; blanc, 2. Café, 8. Pain d'épices pur miel, 4 fr. Voir autres prix aux tableaux. 75409

L'UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS nous prie d'insérer :

« Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer Messieurs les membres protecteurs et honoraires que le reçu de leur cotisation pour 1921 leur sera présenté sous quelques jours par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Crédit. Il les prie de bien vouloir réserver bon accueil à ces reçus et leur adresse ses remerciements anticipés. »

A PROPOS DES FETES DE LILLE. — Sa Majesté le Roi des Belges a goûté et vivement apprécié la délicieuse bière en bouteilles SUPER BOCK lors de sa réception à Lille. 75458d

LES TICKETS DE CHOMAGE. — Le Bureau de Bienfaisance nous prie d'insérer :

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Roubaix a été informée que des commerçants peu scrupuleux acceptent de livrer, soit de la boisson, soit de la pâtisserie et d'autres produits aux chômeurs involontaires en acceptant en paiement les bons de pain délivrés par les soins du Bureau de Bienfaisance.

Elle informe ces commerçants que cette façon d'agir est absolument répréhensible, car le but du secours est de fournir du pain.

Si de tels faits devaient se renouveler, la Commission devrait prendre la décision de s'entourer des témoignages nécessaires pour flétrir comme il convient les commerçants cités plus haut.

Commandes imméd. Super Bock, 3, r. Darbo, Rx.

LES CERTIFICATS DE VIE. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Les retraités de la Caisse Nationale de la Vieillesse, les pensionnés pour accidents du travail sont invités à ne présenter le lundi 23, à la Mairie, rue Neuve, bureau du secrétariat, munis de leurs titres, pour l'établissement de leur certificat de vie.

Les intéressés qui ne se présenteraient pas à la date indiquée ci-dessus ne seraient payés que vers le 20 juin.

LOCATION TAXIS, 1 fr. 50 le kilom. Autocar, 14 places, 3 fr. le kilom. Garage Clarisse Dujardin, 98, r. Winoc-Chocqueel. Tél. 2.41. 74951

VACCINATION PUBLIQUE ET GRATUITE. — Aujourd'hui, 22, de 10 à 11 h., vaccination gratuite dans une salle de la Crèche municipale, rue de la Balance, 57.

LES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — La distribution aura lieu, rue Pellart, 99 : Lundi 23, à 8 h., 3.301 à 3.350; à 9 h., 3.351 à 3.470; à 10 h., 3.471 à 3.580; à 11 h., 3.581 à 3.700; à 2 h., 3.701 à 3.810; à 3 h., 3.811 à 3.930; à 4 h., 3.931 à 4.040.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Les agents de police Poitier et Cateau, ont rédigé une contravention à M. Georges Lepers, cabaretier, rue des Longues-Haies, 165, pour fermeture tardive de son établissement.

VIDANGES VANCOILLIE à Mouvaux 41456

ARRESTATION POUR VOLS — En vertu d'un mandat d'arrêt lancé le 2 mars 1921 par M. Bourdel, juge d'instruction à Abbeville, le service de la sûreté a arrêté, samedi matin, rue Pellart, Robert Lettre, dit l'Etalon, sans domicile fixe.

Il a été déféré au Parquet.

LES POULES AVAIENT ÉTÉ VOLÉES. — Nous avons relaté, hier, l'arrestation d'un nommé Camille Collin, 42 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 12, qui, rencontré par des agents de sûreté, ne put indiquer la provenance de quatre poules qu'il portait dans un sac.

Conduit, samedi, devant M. Flament, commissaire de police du deuxième arrondissement, Collin fut confronté avec des personnes à qui il avait offert en vente ces poules et, pressé de questions, passa aux aveux. Ces volailles avaient été dérobées dans la région de Templeuve-Louvil. Elles ont été livrées aux Hospices, contre reçu.

Collin a été maintenu en état d'arrestation et sera transféré au Parquet lundi.

CROIX

CHOMAGE. — Remise des cartes de salaire signées, pour les possesseurs de cartes bleues et rouges, 60, rue Jean-Jaurès, mardi 24, de 14 à 18 h.

AU RAVITAILLEMENT. — Tous les jours, vente libre, contour St-Martin, de : Beurre, 10.50 le kil.; Saindoux, 8.00 le kil.; Sucre, 3.50 le kil.; Café extra, 9.50 le kil.; Café, 5e qual., 7.00 le kil.; Chocolat, 8.00 le kil.; Cacao, 8.00 le kil.; Chicorée, 2.40 le kil.; Cristaux, 0.35 le kil.; Sel, 0.45 le kil.; Amidon, 2.50 le kil.; Vin rouge, 1.60 le litre; Vin blanc, 1.70 le litre; Huile, 5.00 le litre; Vinaigre, 1.25 le litre; Savon, 1.00 la pièce; Savonnettes, 0.70 la pièce; Lait, 1.90 la boîte; Sardines, 1.50 et 1.60 la boîte; Autolave, 3.10 le paquet; Champagne de Reims, 28.60 la paire; Chaussures nationales pour enfants.

WASQUEHAL

A L'OCCASION DE LA DUCASSE les débitants de boissons sont autorisés à laisser danser dans leurs établissements les dimanche et lundi 22 et 23 mai, de 15 à 23 h. 30.

CERTIFICATS DE VIE. — Mardi 24, à la Mairie (2e guichet), l'après-midi jusqu'à 16 h., établissement des certificats de vie pour les titulaires de rentes d'accidents de travail ou rentes viagères.

VACCINATIONS GRATUITES ET OBLIGATOIRES. — Pour les enfants jusque 1 an et de 10 à 11 ans, jeudi 26 mai, à 9 h., à la Mairie, et à 11 h., à l'Ecole Maternelle.

VOL DE DEUX VELOS, RUE JEAN-JAURÈS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des inconnus se sont introduits chez M. Eugène Debeck, chef d'équipe, rue Jean-Jaurès, 4 bis, et ont dérobé deux bicyclettes, dont une pour dame, d'une valeur de 500 fr. A la suite d'une plainte, la gendarmerie de Roubaix enquête.

BLESSÉ A LA JAMBE. — Aux chantiers de l'entreprise Joseph Benys, à l'Usine Saint-Gobain, un manœuvre, Maurice Hearbeyt, 25 ans, 23, rue de Marcq, a eu le péroné droit fracturé, par suite de la chute d'un levier. Un mois de repos.

WATTRELOS

REUNION GENERALE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Aujourd'hui dimanche 22 mai, la Jeunesse Catholique tiendra sa réunion générale après la grand'messe.

A l'ordre du jour : fêtes religieuses du mois de juin; séance récréative; questions diverses.

UN VOL DE MATERIAUX, RUE CHARLES-QUINT. — La ville fait actuellement reconstruire la passerelle sur l'Espierre, rue Charles-Quint.

Les travaux sont poussés activement et la passerelle sera reconstruite en briques, qui se trouvent en tas près du lieu de la reconstruction.

Or, pendant la nuit de vendredi à samedi, des individus inconnus, ont soustrait une certaine quantité de ces briques appartenant à la ville.

La police informée, a ouvert aussitôt une active enquête. On pense que les auteurs de ce vol ne tarderont pas à être pincés.

LANNOY

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS invite les sociétaires à assister lundi, 23, aux funérailles du soldat Jules Delespaul, qui auront lieu en l'église de Lys, à 10 h. Rendez-vous à 9 h. 30.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Wattelle, constructeur, deux ouvriers, Jules Delacroix et Louis Alavoine, se sont blessés aux doigts, au cours de leur travail : 10 jours de repos au premier, 20 jours au second.

HEM

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Les membres de la section d'Hem sont priés d'assister aux funérailles du camarade Delbergue François, qui auront lieu à l'église Saint-Joseph, lundi à 10 h. 30, et non à 10 h., comme il a été précédemment annoncé.

UN CAMION INCENDIÉ PAR L'EXPLOSION D'UN BIDON D'ESSENCE. — Un bidon contenant de l'essence, qui se trouvait dans l'établissement de M. A. Droisart, menuisier au hameau des Trois-Baudets, samedi matin, fit soudain explosion, communiquant le feu à un camion qui se trouvait à proximité. Le personnel de la maison accourut au bruit de la détonation, mais malgré les efforts de MM. A. Vanbatten, G. Ses et M. Droisart fils, le camion fut complètement détruit.

LYS

UNION NATIONALE DES MUTILÉS-REFORMÉS (section de Lys, Lannoy, Touffiers). — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de Jules Delespaul, soldat mort pour la France à Souhesmes, ramené à Lys, qui auront lieu lundi 23, à 10 h.

LES FUNERAILLES du soldat français Delbergue auront lieu en l'église de Lys, lundi 23 mai, à 10 h. 30, et non à 10 h.

RAVITAILLEMENT. — Vente libre de : Sucre en morceaux, 3.70 le kil.; Sucre cristallisé, 3.10 le kil.; Saindoux, 7.75 le kil.; Chicorée, 2.50 le kil.; Amidon, 3.70 le kil.; Tapioca, 6.75 le paquet; Fromage, 9.00 le kil.; Pain d'épices, 4.00 le kil.; Chocolat, 8.00 le kil.; Cacao, 9.50 le kil.; 9.50 le kil.; Riz, 2.25 la boîte; Corned Beef, 3.15 la boîte; Poivre, 0.60 et 0.65; Lait liquide, 2.25 la boîte; Confiture, 3.00 la boîte; Huile, 3.75 le litre; Vinaigre, 1.25 le litre; Sardines, 1.75, 1.50, 1.50 la boîte; Filets de harengs, 1.35; Savonnettes, 1.25; Savon blanc, 2.50; Savon de ménage, 1.50; Savon noir, 1.75; Brosses, 5.00 3.00, 2.75, 2.50, 2.00, 1.95 et 0.40; Cirage, 0.45; Vin nouveau, 1.50; Beurre de Normandie, 10.00; Chaussures de repos (pointure 43), 15.00; Chaussures d'enfants (pointures 36, 37, 38), 11.00.

Prière de se munir de monnaie.

LES TITULAIRES DE RENTES (accidents de travail, etc) sont priés de se présenter à la Mairie, le 23 mai, pour signer leur certificat de vie.

TOURCOING

LES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT seront distribués lundi 23 mai, de 10 à 11 h., à la Mairie. Les retardataires ne seront plus servis.

LES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA MAIRIE. — On nous prie d'insérer :

Le bureau de la Mairie est fermé au public les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Tous les autres jours, il est ouvert de 9 à 12 h., de 14 à 18 heures; le jeudi, jusque 20 heures.

LEERS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS (Section de Leers). — La Section est invitée à se réunir au siège le dimanche à 14 h. ¼, afin de prendre le drapeau et assister à la réception des gymnastes lauréats du concours de la 43e fête fédérale et au cortège.

DERNIÈRE HEURE

La Question de la Haute-Silésie

Le Mémorandum anglais à la France

LE GOUVERNEMENT NE LE RENDRA PAS PUBLIC

Il ne veut pas fournir un aliment nouveau aux polémiques

Paris, 21 mai. — Le gouvernement français a décidé de ne pas divulguer la note qui a été remise par lord Curzon à notre ambassadeur à Londres, le comte de Saint-Aulaire, note dont le texte lui est parvenu aujourd'hui.

On estime, au quai d'Orsay, qu'il est inutile, en publiant ce document, de donner un aliment nouveau aux polémiques suscitées par les déclarations successives de M. Lloyd George. C'est dire que le memorandum n'est guère satisfaisant, ni pour les intérêts de la France, ni pour l'amour-propre des Français.

D'après nos renseignements, ce memorandum est assez long, il n'envisage pas, à proprement parler, le cas d'une occupation de la Ruhr par les troupes françaises. Il énumère, d'après des renseignements de provenances diverses, parmi lesquels de simples récits envoyés de Haute-Silésie par des correspondants de journaux anglais, les violations de la neutralité qui auraient été commises par le général Le Rond, et les interventions de nos officiers en faveur des insurgés polonais. La note demande des éclaircissements par tous ces faits.

On croit qu'il ne sera pas difficile, au général Le Rond, et à ses collaborateurs de se justifier; mais on estime que ces accusations, régulièrement lancées par nos Alliés, contre des hommes qui ont héroïquement assumé une tâche presque impossible, alors surtout que pas un soldat anglais ne se trouve avec eux pour collaborer au maintien de l'ordre, car les quatre bataillons britanniques, dont on avait annoncé l'envoi, ne sont décidément pas partis pour la Haute-Silésie, on estime que ces accusations ne sont pas de nature à améliorer les rapports entre les deux pays.

UNE NOTE DE LA FRANCE A LA GRANDE-BRETAGNE

Londres, 21 mai. — L'ambassadeur de France a remis dans la soirée au Foreign-Office une note sur la Haute-Silésie.

Cette note démontre d'abord brièvement que la situation peut être en danger de s'aggraver en Haute-Silésie, en raison de l'attitude persistante des corps allemands, du renforcement constant de ces corps, de l'état d'esprit des ouvriers qui peut tourner au bolchevisme et des difficultés d'intervention entre le Comité exécutif du mouvement polonais et les Allemands.

Elle établit ensuite que, en conséquence, il serait nécessaire dans l'intérêt des Alliés, d'intervenir conjointement auprès du gouvernement allemand, afin que ce dernier mette à exécution les mesures qu'il a annoncées, et dans cette intention, d'inviter lord d'Abernon, l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, à appuyer la demande faite par M. Laurent. Le gouvernement anglais sera à même de trouver dans la note qui lui a été remise, ce soir, des éléments qui justifient la suggestion française d'une intervention commune, immédiate et énergique.

Il pourra évidemment se rendre compte du fait que si le Reich et le Comité exécutif polonais manifestent des dispositions qui peuvent ouvrir la voie à une solution, il faut que les gouvernements alliés agissent ensemble avec énergie avant que la situation, se prolongeant, ne fasse naître un nouveau facteur de trouble, c'est-à-dire le mécontentement de la population qui fait entendre ses protestations au sujet du ravitaillement et du non envoi de fonds par la Reichbank.

En effet, le Comité exécutif s'offre à retirer ses hommes sur une certaine distance, mais à la condition que les troupes alliées forment un cordon entre eux et les Allemands afin d'éviter toute friction et tout incident.

De son côté, le gouvernement de Berlin, comme l'on sait, a déclaré à l'ambassadeur de France qu'il prenait des mesures pour empêcher le départ des volontaires pour la Haute-Silésie et que le général de Seeckt a donné des ordres en conséquence. Le ministre des communications fait surveiller rigoureusement les trains afin d'interdire le départ d'Allemands de l'intérieur.

Les intentions du gouvernement allemand ont fait bonne impression sur les diplomates et ce gouvernement fait vis-à-vis des autorités françaises toutes démonstrations de nature à soutenir les intentions qu'il manifeste.

Toutefois, il n'est pas douteux que des détachements allemands continuent à pénétrer en Haute-Silésie. Ces derniers jours, 30.000 hommes environ, venant principalement de la Bavière, ont pénétré sur les territoires contestés. Le gouvernement allemand peut donc seulement réussir à endiguer cette pénétration organisée en Haute-Silésie par une énergie active qui corresponde à l'énergie qu'elle manifeste dans ses intentions.

D'autre part, le gouvernement français a fait inviter la Reichbank à expédier les fonds qu'elle doit envoyer pour pourvoir à la subsistance des ouvriers en Haute-Silésie, mais la Reichbank voudrait limiter la distribution des secours aux ouvriers des villes qui sont sous le contrôle des Alliés, dans la crainte que les sommes qu'elle enverrait allmentent les hommes de Korfanty répandus dans les campagnes et échappant à la surveillance des troupes françaises et italiennes.

Dans les milieux diplomatiques alliés, on constate avec satisfaction que les étapes parcourues depuis le 13 mai vont aboutir à démontrer une fois de plus l'union des Alliés.

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

Berlin, 21 mai. — On annonce qu'un Conseil des ministres se tient aujourd'hui à la Chancellerie d'Empire pour délibérer sur la situation en Haute-Silésie. Il maintiendra le point de vue précisé par sa manifestation du 18 mai : le recrutement des corps francs ne sera pas toléré; là où il en existe déjà, on veillera à leur dissolution. Le gouvernement espère ainsi servir la cause du maintien de la Haute-Silésie à l'Empire et préserver d'une nouvelle secousse, les relations internationales.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE AMERICAINE SUR LE DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE

New-York, 21 mai. — La presse américaine consacre encore des articles à la question de Haute-Silésie. Elle émet des critiques au sujet de l'opinion formulée par M. Lloyd George que l'unanimité américaine était avec lui dans cette question.

Le « Times » prend vivement à partie M. Lloyd George pour son attitude dans l'affaire de Haute-Silésie et pour sa prétention d'avoir avec lui l'unanimité américaine. La subite impressionnabilité de M. Lloyd George, au sujet des commentaires de presse, ajoute ce journal, est un peu surprenante pour un homme d'Etat aussi endurci. Quand les journaux sont pour lui, M. Lloyd George est pour eux tout sourire; il exagère même l'appui qu'il reçoit de leur part. C'est ainsi qu'il n'est nullement exact, comme il l'a prétendu, que l'opinion des journaux américains fut unanimement favorable à son attitude. Son point de vue au sujet du maintien du traité a été approuvé, mais son indiscrète manière de l'exposer a été condamnée. C'est sur ce dernier point que l'unanimité est réelle.

Le journal conclut ainsi : Quoi qu'il advienne, une Pologne nouvelle et puissante s'élèvera comme conséquence de la guerre; son avenir dépendra du labeur, du bon sens et de la capacité politique de ses propres nationaux.

Dans une autre article, la « Philadelphia Record » déclare que le gouvernement polonais ne mérite pas d'être rabroué et menacé comme il le fut, vendredi dernier, par M. Lloyd George, ajoutant que si la Pologne est une petite nation, ce n'est pas une raison pour la jeter aux chiens pour le bien du commerce anglais.

INSURGES POLONAIS DEPORTES EN ALLEMAGNE

Berlin, 21 mai. — Une note officieuse reconnaît que 800 personnes environ ont été amenées de Haute-Silésie et internées dans le camp de Sillau, près de Kottbus.

L'Office des affaires étrangères a fait savoir au chargé d'affaires polonais à Berlin, à la suite des représentations de celui-ci, que les internés seraient mis en liberté aussitôt le rétablissement d'un ordre de choses légal en Haute-Silésie.

LA SITUATION RESPECTIVE DES ADVERSAIRES

Londres, 21 mai. — L'Agence Reuter dit que les bandes irrégulières allemandes sont, pour la plupart, concentrées dans les régions de Kreuzbourg, d'Oppeln, de Cosel et de Ratibor. Le danger d'une offensive par ces bandes est loin d'être écarté. Selon des informations de source allemande, les troupes polonaises se concentrent autour de Cracovie et d'Oswiechim, dans le territoire polonais.

Rien n'indique encore que les insurgés polonais soient en train de se retirer, quoique la presse de Korfanty ait annoncé qu'ils se proposent de le faire, pourvu qu'on ne permette pas aux Allemands d'occuper le territoire évacué.

Les autorités britanniques font tous leurs efforts pour empêcher